



## NatUp encourage et valorise les approches agro-écologiques de ses adhérents

**NatUp accompagne ses adhérents dans la transition agro-écologique en développant la certification environnementale mais aussi la valorisation des pratiques contribuant à la réduction des gaz à effet de serre.**

Dans un paysage de labellisation et de certification de plus en plus complexe mais aussi de recherche continue de diminution de l'usage des produits phytosanitaires traditionnels, NatUp place la certification environnementale au cœur de la démarche de progrès de ses adhérents. L'objectif est d'embarquer le plus grand nombre d'adhérents dans la certification collective afin de la rendre le plus accessible possible. Pour les initier à la démarche, une formation a été proposée. En quelques semaines, 116 adhérents ont participé avec engouement à cette première vague. Une deuxième série de formations est programmée cet automne. Par ailleurs, 80 agriculteurs se sont déjà engagés dans cette certification collective avec la coopérative. Plus des deux tiers sont déjà audités, 100 agriculteurs supplémentaires pourront potentiellement les rejoindre d'ici juillet et bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé pour améliorer leurs points de progrès. Ceux qui le souhaitent pourront aller progressivement vers la labellisation HVE.

NatUp et ses filiales œuvrent avec leurs partenaires aval pour valoriser cet engagement environnemental. C'est déjà le cas de certains débouchés spécifiques tant en grande distribution qu'en restauration collective. Si aujourd'hui tous les volumes collectés par NatUp n'ont pas encore trouvé leur débouché rémunérant l'effort de l'agriculteur, la coopérative tient à rendre accessible une telle plus-value à une majorité de ses adhérents et élargit, sous certaines conditions (contrats de commercialisation et d'accompagnement spécifique), une valorisation à tous les agriculteurs ayant une certification de niveau 2. Pour les pommes de terre, la plus-value pour le producteur est de 5 €/tonne en première gamme, de 2 €/t en 5<sup>e</sup> gamme, de 35 €/t en lentilles. Concernant les grandes cultures, un complément de rémunération de 2 €/t sera versé aux adhérents, pour les blés panifiables et orges de mouture et de 5 €/t pour le colza alimentaire. Ces contrats seront proposés aux adhérents certifiés d'ici la fin de la campagne. Ce dispositif va monter en puissance sur la campagne 2021/2022 pour bénéficier à une majorité d'adhérents.

Par ailleurs, pour répondre aux enjeux climatiques et notamment de réduction des émissions de gaz à effet de serre, NatUp s'engage dans une démarche « GES Colza ». Cette prime de filière vise à rémunérer les pratiques culturales contribuant à l'amélioration de l'empreinte carbone de cette culture.

Sur la base des données transmises comme la durabilité de l'exploitation, l'évolution des pratiques culturales et les fertilisants apportés, la coopérative calcule un « score GES ». Ce score est calculé selon la méthode approuvée par l'Union Européenne à partir d'un calculateur développé par la coopérative et approuvé par un organisme certificateur. Pour la collecte 2020/2021, 400 000 euros ont ainsi été valorisés à l'échelle de la coop et bénéficient à 285 agriculteurs ayant fait la preuve de l'évolution de leurs pratiques. Ils recevront courant mai, proportionnellement à leur bilan, de 4 à 30 euros de prime GES par tonne de colza livrée à la récolte 2020. Pour la campagne actuelle, une nouvelle collecte des informations sur les pratiques courant avril et mai permettra de toucher davantage d'adhérents.

En parallèle de cette approche sur le colza, NatUp œuvre également en faveur d'une valorisation des évolutions de pratiques qui induisent une amélioration de l'empreinte carbone à l'échelle de l'exploitation. C'est le cas aujourd'hui pour l'élevage et prochainement pour les grandes cultures dans le cadre du Label Bas Carbone qui apporte le référentiel nécessaire. Afin d'être en mesure de déployer cette proposition de valeur dès que possible auprès de nos adhérents, la coopérative a été retenue dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME, ce qui permet d'engager 30 diagnostics d'exploitation auprès de jeunes agriculteurs installés depuis moins de 5 ans. NatUp est en cours de recrutement de ces exploitations pour mener ces diagnostics initiaux sur la campagne prochaine, avec comme objectif de pouvoir accompagner ces exploitations jusqu'à la génération et la valorisation de crédit carbone.

D'autres actions sont en cours au niveau de la coopérative en faveur de l'environnement tout en contribuant à la création de valeur pour les adhérents comme l'accompagnement à la plantation de haies par exemple.